

de sept : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.

Le Baptême est un Sacrement qui efface le péché originel, et qui nous fait enfants de Dieu et de l'Eglise.

La Confirmation est un Sacrement qui donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces, et nous rend parfaits Chrétiens.

L'Eucharistie est un Sacrement qui contient réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ sous les espèces ou apparences du pain et du vin.

La Pénitence est un Sacrement qui remet les péchés commis après le Baptême.

L'Extrême-Onction est un Sacrement institué pour le soulagement spirituel et corporel des malades.

L'Ordre est un Sacrement qui donne le pouvoir de remplir les fonctions ecclésiastiques, et la grâce de les exercer saintement.

Le Mariage est un Sacrement institué pour sanctifier l'union légitime de l'homme et de la femme.

La prière est aussi une autre source de la grâce absolument nécessaire.

La plus excellente des prières publiques est le Saint Sacrifice de la Messe; et la plus excellente des prières privées est le Pater ou Oraison Dominicale.

Nous prions les Saints parcequ'êtants plus agréables à Dieu, ils peuvent nous obtenir plus facilement les grâces dont nous avons besoin et c'est à eux que nous adressons les prières que nous faisons devant leurs images dont l'Eglise se sert pour nous rappeler le souvenir de leurs vertus.

100

In r

Met

T

êtes  
time  
rend  
dus

Rem

M  
tes ju  
tre b  
l'em  
en co  
action  
afin  
de ve  
grand

Form

A  
m'app  
rendr  
zélé,  
Et je